

MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE

2010



UNE VILLE EN ACTIONS

S'engager en faveur des personnes en situation de handicap

Lundi 7 décembre dernier, la Municipalité a franchi un pas de plus en faveur des personnes en situation de handicap en signant la Charte Musique et Handicap avec le Réseau National Musique et Handicap. **Page 4**

VIE LOCALE

Petite enfance et spectacle vivant

Dans le cadre du Festival *Premières Rencontres 2010, éveil artistique, petite enfance et spectacle vivant - biennale européenne en Val d'Oise*, la Municipalité et Ermont-sur-Scènes proposent une conférence-débat sur le thème *Petite enfance et spectacle vivant*. **Page 9**

DOSSIER

Budget

40246540 € c'est le montant du budget 2010 de la commune voté le 17 décembre dernier par le conseil municipal. **Page 14**

ANTIQUITÉS - BROCANTE

Membre du S.N.C.A.O. Syndicat National du Commerce
de l'Antiquité et de l'Occasion

ACHÈTE COMPTANT

Tous meubles, bibelots, lustres, statues,
miroirs, pendules, cheminées, tableaux, bronzes, etc...

SUCCESSION COMPLÈTE



DÉBARRASSE GRATUITEMENT

Appartements, maisons, caves, greniers...

Déplacements et estimations gratuits 7 jours sur 7

E-mail : jeanlouis.manem@aliceadsl.fr

4, avenue louise eugénie - 95120 ERMONT

01 30 72 25 48

06 14 33 04 88

SAMCHAUSS

Chaussure de Qualité

Bottes, Boots... un grand arrivage.

des pieds bien chaussés
pour l'année 2010

Meilleurs vœux

Présent sur votre Marché **à Ermont** le samedi matin
Alexandre Martel - 06 12 51 43 85

Notre site internet
www.samchauss.fr

Toujours un pas d'avance

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
**CERGY-PONTOISE
ENERGIES OUEST**

inspection académique
Val d'Oise
ACADÉMIE
FRANCAISE
EDUCATION
NATIONALE

Invitation

29 et 30 janvier
de 10 h à 18 h

Cergy-Pontoise, Val d'Oise
Hall Saint-Martin

SALON DE L'Etudiant DE LA formation ET DES métiers

100
exposants
8
conférences

bien choisir ses études & son métier

l'Etudiant

Tout le programme sur letudiant.fr

ET

UNE VILLE EN ACTIONS

Signature de la Charte Musique et Handicap :
une première en France ! **p. 4**

ACTUALITÉS

Le droit au lycée Van Gogh **p. 6**

CADRE DE VIE

Travaux : à pied d'œuvre toute l'année **p. 8**

VIE LOCALE

Conférence *Petite enfance et spectacle vivant* **p. 9**
Vu à Ermont **p. 10**
Portrait : Annie Lagarde-Fouquet **p. 13**

DOSSIER

Budget 2010 **p. 14**

SPORTS

Retour en images sur la Ronde d'Ermont **p. 18**

VIE ASSOCIATIVE

Culture du Cœur 95 **p. 20**

CULTURE

Les spectacles de janvier **p. 22**
Ateliers d'éveil artistique **p. 24**

PRATIQUE **p. 25**

AU FIL DES JOURS **p. 26**

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION **p. 26**

LES RENDEZ-VOUS DE JANVIER **p. 28**

ENCART CENTRAL : INSCRIVEZ-VOUS AUX ATELIERS 21

Magazine de la ville d'Ermont édité par la Direction de la Communication,
de l'Information, de la Documentation et des Archives de la ville d'Ermont,
100 rue Louis Savoie, BP 40083, 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 38 38.
mairie@ville-ermont.fr - www.ville-ermont.fr
Directeur de la publication : Hugues Portelli
Rédactrice en chef : Sandrine Khemici
Coordinatrice : Julia Houillon
Comité de rédaction : Cécile Dyskiewicz, Julia Houillon, Elsa Trinquesse,
Sandrine Khemici, Xavier-Alexandre Reliant
Réalisation : Agence Aire - 7 rue Francis Combe - 95000 Cergy
01 30 30 16 02
Couverture, photographies et illustrations : Patrick Fernandes
Impression : Desbouis Grésil - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66
Tirage : 17 000 exemplaires
Publication mensuelle
Distribution : Adrexo
Dépôt Légal : Janvier 2010
ISSN : 0296-015X



Distribué avec ce magazine : *La Lettre du Maire* n°2
Magazine imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable
des forêts. Le magazine est imprimé sur du papier 60 % recyclé.



L'année 2009 a été une année difficile pour beaucoup d'entre nous, qui ont eu à souffrir de la crise économique. L'attitude de la Municipalité a été de redresser la tête et de travailler pour plus de solidarité, en mettant l'accent sur les services à la population, et notamment les plus fragiles.

Nous poursuivrons sur cette voie en 2010. Le budget 2010 a programmé de nombreux investissements et notamment la rénovation complète de la piscine Berthelot, la reconstruction du centre François Rude et de l'école maternelle Delacroix, l'ouverture du nouveau commissariat. L'accessibilité des équipements aux personnes handicapées sera poursuivie et la mise en œuvre de l'Agenda 21 sera lancée.

Autant dire que 2010 sera pour Ermont une année forte en initiatives, même si la plus grande rigueur budgétaire sera la règle, tant en matière fiscale – toujours pas d'augmentation des impôts communaux – que d'emprunt – limité au minimum nécessaire.

À vous toutes et à vous tous, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, je souhaite, au nom de l'équipe municipale, une excellente année, en espérant qu'elle vous apporte santé, bonheur et joie de vivre.

Hugues Portelli

Maire d'Ermont

Sénateur du Val d'Oise

LE LUNDI 7 DÉCEMBRE DERNIER, DEUX ANS APRÈS LA CRÉATION DU CONSEIL VILLE-HANDICAP, LA MUNICIPALITÉ A FRANCHI UN PAS DE PLUS EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP EN SIGNANT LA CHARTE MUSIQUE ET HANDICAP AVEC LE RÉSEAU NATIONAL MUSIQUE ET HANDICAP.



La ville d'Ermont, représentée par M. Hugues Portelli, Maire d'Ermont et Sénateur du Val d'Oise, est la première ville de France à signer la Charte Musique et Handicap avec le Réseau National Musique et Handicap.

SOLIDARITÉ

Signature de la Charte Musique et Handicap : une première en France !

S'investir pour faciliter et améliorer la vie des personnes en situation de handicap, au-delà des obligations réglementaires, est l'un des principaux engagements de la Municipalité. Avec la création du Conseil Ville-Handicap, en décembre 2007, la signature de la Charte Ville-Handicap, le 9 mars 2009 et la signature de la charte Musique et Handicap, le lundi 7 décembre dernier, la Municipalité poursuit son action.

Une première en France

C'est donc le lundi 7 décembre dernier, qu'en salle des mariages de la mairie, a été signée la Charte Musique et Handicap, en présence de M. le Maire, de Violaine Magnien, coordonatrice du Réseau National Musique et Handicap et de nombreuses associations liées à cette cause.

Pour une culture accessible à tous

Avec la signature de cette charte, la Municipalité entre dans le Réseau National Musique et Handicap. Dans le cadre du respect et du développement du volet culturel du projet de vie des personnes en situation de handicap, la Municipalité s'engage ainsi sur plusieurs points :

- favoriser l'inscription et la pratique de la musique pour les personnes en situation de handicap là où cette activité existe pour tout citoyen ;
- promouvoir toutes les dynamiques qui contribueront à favoriser cet accès dans les meilleures conditions ;
- travailler en réseau avec l'ensemble des acteurs concernés – notamment avec les professionnels



TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX

Chacun d'entre nous peut venir en aide aux personnes sans-abri. Le 115 est un numéro d'urgence gratuit, accessible même sans carte, 24 h/24, de 9 h à 12 h, pour vous aider à trouver une solution à votre besoin (ménage, jardinage, repassage, bricolage, cuisine et courses). La prochaine un service du ministère de l'Intérieur mis à votre disposition si vous êtes victime d'une escroquerie. Pour signaler une escroquerie vous pouvez met d'obtenir en moins de trois minutes une réponse ou une orientation à toute demande de renseignement administratif (perte de papiers à partir d'un téléphone fixe. Vous pouvez également passer par le portail internet www.service-public.fr ///

Réseau National Musique et Handicap

Ce réseau réunit les professionnels signataires de la Charte Musique et Handicap, engagés ensemble pour l'accès des personnes en situation de handicap aux pratiques musicales. Sous le patronage du ministère de la Culture et de la Communication, plus d'une centaine de professionnels et de structures issus des milieux culturel, médico-social, sanitaire, éducatif, politique s'engagent et trouvent soutien et accompagnement dans leur démarche.

www.musique-handicap.fr

La signature de la Charte Musique et Handicap représente pour la Municipalité un acte important dans son engagement en faveur des personnes en situation de handicap.

des secteurs de la culture, du sanitaire et social, de la santé et de l'Éducation nationale – afin d'enrichir sa pratique, de développer ou d'ajuster ses pédagogies, de prendre en compte les besoins exprimés ou constatés ;

- contribuer à la préparation des futurs éducateurs et enseignants à l'adaptation de leur pédagogie à toute personne en situation de handicap ;
- étendre le Réseau Musique et Handicap via la diffusion de la Charte dans l'objectif de développer l'accès des personnes en situation de handicap aux pratiques musicales.

Direction de l'Action Sociale et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé : **Chantal Gras**
Conseiller municipal délégué Chargé du Handicap
Jean-Philippe Picard-Bachelier
Mairie bâtiment A
100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 50

Direction de l'Action Culturelle

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle :
Martine Pégorier-Lelièvre
254 rue Louis Savoie
Esplanade du parc de la Mairie
95120 Ermont
01 30 72 37 11

Les actions culturelles déjà menées

• MESH et le conservatoire municipal Jacques Juteau

Dans le cadre du réseau départemental coordonné par cette association, le conservatoire accueille aujourd'hui plusieurs personnes en situation de handicap, dans les mêmes cursus que les autres élèves ou dans des cursus modifiés pour répondre à leurs besoins spécifiques.

• L'école de théâtre

L'école de théâtre accueille des personnes en situation de handicap avec une pédagogie adaptée pour répondre à leurs besoins.

• Ermont-sur-Scènes

Les théâtres Pierre Fresnay et de l'Aventure accueillent les personnes en situation de handicap sur tous les spectacles, conférences ou séances de cinéma. D'autre part, *Ermont-sur-Scènes* accueille depuis plusieurs années la Cie du 3^e œil de Bruno Netter. Cette compagnie composée, entre autres, de comédiens professionnels en situation de handicap, est venue jouer *Le Malade imaginaire* en 2002, *Le Procès de Kafka* en 2005 et *Don Quichotte* en avril dernier.

• Vocal presse

Un service de presse vocalisée est proposé aux personnes déficientes visuelles à la médiathèque municipale André Malraux.

• Des livres en gros caractères et des livres audio sur CD

La médiathèque met également à la disposition du public déficient visuel des livres en gros caractères et des livres audio sur CD.

• Le portage de livre à domicile (réservé aux personnes à mobilité réduite à partir de 60 ans)

Un portage de livres à domicile a été mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en partenariat avec la médiathèque municipale André Malraux.



© MESH 2007

Le point de vue de Didier Lockwood, parrain du réseau Musique et Handicap

"L'art est un outil extraordinaire de communication. Il s'adresse à toute personne de toute condition. Par son approche sensible, il permet à chacun de s'élever.

Le handicap peut approfondir la perception du monde et exacerber l'évolutionnel, c'est pourquoi l'éducation et la pratique artistique se révèlent être des éléments indispensables dans la vie des personnes handicapées.

On pourra toutefois remarquer, concernant la perception artistique, qu'il arrive souvent de voir le handicap changer de camp et qu'à ce niveau le monde du handicap peut nous apprendre beaucoup.

Je considérerai donc que le Réseau Musique et Handicap est une plateforme d'échanges merveilleuse.

Je suis très honoré d'en être le parrain."

www.musique-handicap.fr



© DR

- TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX

365 jours par an. 115 ou Croix-Rouge du Val d'Oise : 01 39 35 60 35. /// L'association Ami Services vous accueille à Ermont un jeudi par mois, permanence aura lieu, jeudi 14 janvier au Centre Communal d'Action Sociale. /// Info escroqueries au 0 811 02 02 17 (coût d'un appel local) est le faire sur www.internet-signalment.gouv.fr. /// Allô service public répond au 39 39 sur toute la France. Ce numéro de téléphone unique per-d'identité, contrat de location...). Ce service est accessible de 8 h à 19 h en semaine et de 9 h à 14 h le samedi, pour un coût de 0,12 € par minute



L'an dernier, les élèves de seconde du lycée Van Gogh ont été très attentifs aux propos tenus lors de ces journées de prévention.

PRÉVENTION **Le droit** au lycée Van Gogh

LUNDI 11 ET MARDI 12 JANVIER, LE DROIT S'INSTALLE DANS LES CLASSES DE SECONDE DU LYCÉE VAN GOGH.

Depuis juin 2008, Laurence Mercier, travailleur social au commissariat d'Ermont, est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches avec la police.

À l'initiative de Monsieur Heip, commissaire principal d'Ermont, et de Madame Laforest-Taton, Provisoire du lycée Van Gogh, et avec le soutien de la ville d'Ermont, des rencontres axées sur la prévention et l'information sont organisées depuis l'année dernière.

Ces interventions du Parquet et des services de police ont plusieurs objectifs :

- attirer l'attention des jeunes sur les problèmes liés au racket ou plus généralement les violences en milieu et/ou aux abords des établissements scolaires ;
- informer les lycéens sur les sanctions pénales encourues ;
- sensibiliser les jeunes, témoins ou victimes, aux démarches possibles auprès du commissariat ou d'autres structures, comme la Maison de la Jus-

tice et du Droit (MJD) ou les associations ;
- permettre un dialogue entre les jeunes et les intervenants.

Être mieux informé

Cette année, les interventions de Mesdames Ghorayeb et Hennet-Azzoug, substituts du Procureur de la République, du lieutenant Sadler, chef de l'unité d'ordre publique et de sécurité routière et de Madame Mercier, travailleur social au commissariat d'Ermont, permettront aux lycéens de mieux connaître et comprendre les rouages de l'action policière et de la justice.

Conseiller municipal délégué Chargé de la Sécurité : **Benoît Blanchard.**

TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX

Le 1^{er} décembre dernier la Trésorerie d'Ermont a déménagé pour s'installer à la Trésorerie d'Ermont Collectivités située 421 rue Jean Richepin gares du réseau Transilien SNCF dont Deuil, Montmagny, Groslay et Bouffémont-Moisselles. Elle doit permettre de faciliter le déplacement des H : Sarcelles-Saint-Brice, Écouen-Ézanville, Domont, Nointel-Mours et Persan-Beaumont. Service gratuit. www.transilien.com/web/site et <http://www.transilien.com/web/site> ci sont organisées le premier lundi de chaque mois, entre 9h et 12h. Les vaccins pratiqués sont le ROR (Rougeole, Oreillons, Rubéole), le DTP s'adressent à tout public, à partir de 6 ans. Pour se faire vacciner, il est nécessaire de prendre rendez-vous au 01 34 06 00 98. ///

Enquête publique

La prise en compte de l'évolution de l'urbanisme ermontois et les nécessaires améliorations textuelles à apporter au document réglementaire ont rendu utile de procéder à une nouvelle modification du Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2006 et modifié une première fois en décembre 2007.

L'enquête publique relative à cette modification se déroulera du 8 janvier au 8 février, période durant laquelle tous les Ermontois sont invités à rencontrer le commissaire enquêteur et éventuellement formuler des remarques sur le registre tenu à disposition du public.

À partir de ce mois-ci, vous pourrez obtenir des renseignements supplémentaires en consultant le site de la ville www.ville-ermont.fr ou en vous adressant directement à la Direction de l'Urbanisme.

Le Commissaire enquêteur sera présent en mairie :

- vendredi 8 janvier 2010 de 9 h à 11 h ;
- samedi 30 janvier 2010 de 9 h à 12 h ;
- mardi 2 février 2010 de 14 h à 16 h 30 ;
- lundi 8 février 2010 de 15 h à 17 h.

Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme

Adjoint au Maire Chargé de l'Urbanisme : **Lionel Georgin**

Mairie bâtiment B

100 rue Louis Savoie - BP 40083

95123 Ermont Cedex

01 30 72 38 69

urbanisme@ville-ermont.fr

ÉTAT CIVIL

Recensement

Une partie de la population d'Ermont sera recensée **entre le 21 janvier et le 27 février 2010**.

L'enquête de recensement, maintenant annuelle, permet d'obtenir des informations plus fiables et plus récentes. Vos élus peuvent alors mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, transports publics, etc.). Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'INSEE.

À venir

Vendredi 15 janvier, pour célébrer 2010, le conseil de quartier Passerelles-Carreaux-Commanderie, en partenariat avec le centre socio-culturel François Rude, vous invite à venir **partager la galette des rois**.

Cette dégustation et ce moment de partage, aura lieu à l'espace Rebuffat à partir de 19 h.

Service municipal de la Politique de la Ville et de la Vie de Quartier

Conseillère municipale déléguée Chargée de la Vie Associative et de la Vie de Quartier : **Laure-Éliane Sévin-Allouet**

100 rue Louis Savoie - BP 40083

95123 Ermont Cedex

01 30 72 38 20

ÉDUCATION

Plaisir de lire, plaisir d'écouter

En novembre dernier, la Municipalité a signé avec la Ligue de l'enseignement du Val d'Oise une convention pour la mise en place du programme *Lire et faire lire*.

Initié par l'écrivain Alexandre Jardin, il y a neuf ans, le mot clé de ce programme est le plaisir. Plaisir de se faire raconter une histoire, de lire, d'échanger et de créer des liens. Ainsi, des personnes bénévoles retraitées ou de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser la découverte de notre patrimoine littéraire. Une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année, ces bénévoles animent des séances de lecture à haute voix en petit groupe composé de trois à six enfants volontaires, allant de la grande section maternelle au cycle 3.

Axée sur le plaisir de lire pour les uns et d'écouter pour les autres, cette démarche favorise les relations enfant/adulte et la solidarité intergénérationnelle.

Depuis 2007, le centre socio-culturel des Chênes bénéficie de ce programme de lecture. Des séances y sont organisées ainsi que dans certaines écoles primaires



en articulation avec le projet d'école. Vous souhaitez participer à ce programme en tant que bénévole, contactez la Ligue de l'enseignement 95 : Sandrine ou Bruno au **01 30 31 89 44**.

Direction de l'Action Éducative

Adjointe au Maire Chargée de l'Action

Éducative : **Florence Mary**

Mairie bâtiment A

100 rue Louis Savoie - BP 40083

95123 Ermont Cedex

SANTÉ

Réseau bronchiolite

La bronchiolite aiguë est une affection virale respiratoire qui atteint les petites bronches. Elle atteint les nouveaux-nés et les nourrissons âgés de 1 mois à 2 ans. Elle survient en période épidémique à partir de mi-octobre, avec un pic en décembre, pour se terminer à la fin de l'hiver.

Dans la grande majorité des cas, le diagnostic médical et le traitement de la bronchiolite relèvent d'une prise en charge d'un médecin de ville. Seule une très petite proportion nécessite un recours hospitalier. C'est une maladie le plus souvent bénigne.

Ouvert jusqu'au week-end des 13 et 14 mars prochains, le réseau bronchiolite assure aux familles des nourrissons et aux nourrissons eux-mêmes une alternative ambulatoire de qualité et de proximité suite à une prescription médicale.

Médecins libéraux : 0820 800 880 - Consultations 7 jours sur 7, de 9 h à 23 h.

Kinésithérapeutes : 0820 603 603 - Week-ends et jours fériés dans leurs cabinets, de 9 h à 18 h jusqu'à mi mars.

- TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX

- 01 30 72 70 01. /// Une plateforme de covoiturage est ouverte sur le site de Transilien SNCF. Cette offre est une expérimentation concernant 23 Franciliens jusqu'aux gares du réseau et d'améliorer leur stationnement. Le covoiturage a été lancé dans cinq gares supplémentaires de la ligne //covoiturage.transilien.com. /// Le Centre Départemental de Dépistage et de Soins (CDDS) a mis en place des séances de vaccinations gratuites. Celles- (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite), le DTPC (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, Coqueluche), l'hépatite B. Ils sont fournis gratuitement. Ces vaccins

À pied d'œuvre toute l'année

PARALLÈLEMENT AUX TRAVAUX DE VOIRIE, RÉALISÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE AFIN D'AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN, LA MUNICIPALITÉ D'ERMONT ET LES SERVICES TECHNIQUES EFFECTUENT DE NOMBREUSES OPÉRATIONS.

Les conditions climatiques pouvant avoir un impact important sur le déroulement des travaux, ces dates restent prévisionnelles.

Les Services techniques municipaux travaillent toute l'année sur différents domaines pour permettre aux Ermontois de profiter pleinement de leur ville. Ainsi, depuis septembre, plus de 70 chantiers qui ont été réalisés, comme, par exemple :

- **création d'un parking rue du 18 Juin** : de novembre jusqu'à mi-décembre ;
- **rue de la République** : remplacement et réhabilitation du branchement des eaux, le trimestre dernier ;



Rue de la République.

Pour plus d'informations, consultez régulièrement le site internet de la ville : www.ville-ermont.fr, rubrique "Ermont pratique / vie quotidienne / chantiers de la ville" : un plan vous présente les différents lieux concernés par des travaux.

RÉCOMPENSE

Ermont conserve sa 2^e Fleur

Depuis 2002, la Municipalité participe au concours départemental des villes, villages et maisons fleuries du Val d'Oise dans la catégorie *Villes de 15 000 à 30 000 habitants*. Alors qu'en 2002, Ermont y obtient le 1^{er} prix. La ville gagne ensuite en 2002 sa 1^{re} Fleur au concours régional *Villes et Villages fleuris*. Ermont remporte sa 2^e Fleur en 2003, confirmée en 2004, en 2007 puis de nouveau en 2009 avec les félicitations du jury pour la politique environnementale de la Municipalité.

Félicitations au Service municipal des Espaces Verts.

Services techniques municipaux

Adjoint au Maire Chargé de l'Équipement : **Xavier Haquin**

Adjointe au Maire Chargée du Développement Durable : **Catherine Klein-Souchal**

Mairie bâtiment B

100 rue Louis Savoie – BP 40083 – 95123 Ermont Cedex

01 30 72 31 90

- **stade Raoul Dautry** : réfection intégrale de l'adduction d'eau potable ;
- **rue Raoul Dautry** : mise en place d'une zone bleue, réalisée le 1^{er} octobre dernier ;
- **avenue de l'Europe** : réfection d'un trottoir, débutée fin novembre et terminée dans les prochains jours.



Rue du 18 Juin.



Services techniques municipaux

Adjoint au Maire Chargé de l'Équipement :

Xavier Haquin

Mairie bâtiment B

100 rue Louis Savoie – BP 40083

95123 Ermont Cedex

01 30 72 31 90

Jardin du possible, l'un des spectacles proposés à Ermont lors du Festival Premières Rencontres 2008.

CONFÉRENCE-DÉBAT Petite enfance et spectacle vivant



DANS LE CADRE DU FESTIVAL *PREMIÈRES RENCONTRES 2010*, LA MUNICIPALITÉ ET ERMONT-SUR-SCÈNES PROPOSENT UNE CONFÉRENCE-DÉBAT SUR LE THÈME *PETITE ENFANCE ET SPECTACLE VIVANT*. DESTINÉE AUX PARENTS ET AUX PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE, CETTE CONFÉRENCE SERA CONDUITE PAR AGNÈS DESFOSSES, DIRECTRICE ARTISTIQUE DU FESTIVAL *PREMIÈRES RENCONTRES* ET DIRECTRICE DE LA C^{IE} ACTA. NOUS L'AVONS RENCONTRÉE.

Pourquoi des spectacles pour les tout-petits ?

En tant qu'artiste, ce qui me motive et m'inspire chez le tout-petit, c'est sa capacité de rêverie contemplative, sa concentration extrême sur les moindres détails de la vie ou de la scène (un brin d'herbe, le jeu de la lumière entre les feuillages, un objet...). C'est aussi sa curiosité, son esprit de découverte et d'exploration. Cela me donne le désir de le conforter dans ces capacités-là.

Qu'est-ce que les tout-petits peuvent comprendre ?

Ce qui me fascine aussi chez les jeunes enfants, c'est qu'ils ne cessent d'interpréter le monde, de le représenter dans leurs jeux. Ils ont une activité symbolique intense... comme nous, les artistes, lorsque nous créons ! Cependant, si pour eux jouer est une nécessité, pour moi adulte c'est un choix et je sais

qu'ils feront très bien la différence entre jouer pour eux-mêmes ou avec d'autres et regarder jouer des acteurs.

Créer des spectacles pour les très jeunes spectateurs, c'est les rendre riches d'expériences esthétiques diverses. C'est créer des complicités actives quels que soient nos âges.

Comment les accompagner ?

L'adulte l'aide et l'entoure dans son esprit de découverte. C'est un moment où adultes et enfants s'aperçoivent de leurs différences de réactions paisiblement. Ne pas être sensible aux mêmes moments d'un même spectacle, ne pas être intéressé de la même manière devient une richesse à vivre le temps de la représentation et à partager ensuite.

L'adulte va être doublement spectateur et du spectacle et de son (ses) enfant(s) au spectacle. C'est une relation triangulaire.



Agnès Desfosses

Agnès Desfosses est fondatrice de la C^{ie} de théâtre ACTA qui, depuis de nombreuses années, travaille en direction du tout jeune public (à partir de 1 an) en revendiquant pour celui-ci une réflexion, une qualité de création et des moyens qui en font un genre artistique à part entière.



Conférence *Petite enfance et spectacle vivant*

Jeudi 28 janvier à 19 h

Foyer du théâtre Pierre Fresnay

3 rue Saint-Flaive Prolongée - 95120 Ermont

01 34 44 03 80

Entrée gratuite. Réservation nécessaire.

“Le tout-petit ressent les choses avant de les comprendre.

Le spectacle vivant permet aux très jeunes spectateurs d'affiner leurs capacités de perception, de vivre des émotions et de nourrir leur imaginaire.” – Agnès Desfosses

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle :
Martine Pégorier-Lelièvre

MOBILISATION **Vu** à Ermont

Retrouvez la vidéo et les photos de ces manifestations sur le site de la ville www.ville-ermont.fr.

EN NOVEMBRE ET DÉCEMBRE DERNIERS, VOUS VOUS ÊTES MOBILISÉS AUTOUR DE PLUSIEURS CAUSES IMPORTANTES EN PARTICIPANT AUX DIFFÉRENTES ANIMATIONS PROPOSÉES PAR LA MUNICIPALITÉ ET SES SERVICES AINSI QUE LES ASSOCIATIONS LOCALES.

Semaine de la Solidarité internationale



Spectacle des enfants des accueils de loisirs de la commune.

La seconde édition ermontoise de la Semaine de la Solidarité internationale, organisée du 15 au 20 novembre derniers en partenariat avec l'Unicef et le CCFD, s'est attachée à parler en faveur des enfants, à l'occasion des 20 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Repas partagé suivi d'un débat, exposition ou encore spectacle des enfants des accueils de loisirs sur les droits de l'enfant furent autant de moments de rencontre abordant cette thématique afin de connaître la situation des enfants dans le monde et d'échanger autour d'actions à mener. UNICEF, CCFD, BICE et Clowns sans frontières furent les invités d'honneur de cette semaine.

Pour parler des enfants défavorisés, Ermont a reçu Mehdi Charef, l'un des huit réalisateurs (avec Emir Kusturica, Spike Lee, Katia Lund, Jordan Scott, Ridley Scott, Stefano Veneruso, John Woo) du film *Les Enfants invisibles*, réalisé avec le



soutien de l'Unicef. Diffusée le 17 novembre dernier au cinéma Pierre Fresnay, cette projection a été suivie d'une rencontre-débat avec Mehdi Charef et de Henri Schwebel, secrétaire général de l'Unicef France, en présence de M. le Maire et de l'équipe municipale.

Bakhta : « *Ce film m'a beaucoup touchée : je ne pensais pas qu'autant de misère existait encore de nos jours... Il serait intéressant que ce genre de film soit diffusé plus souvent à Ermont : une fois par an, ce n'est pas assez.* »

Lyla, jeune élue du CMJ : « *J'ai aimé le sujet de ces films, très émouvants. Ils représentent ce qu'on ne voit pas, mais c'est malheureusement la réalité. J'ai particulièrement été émue par le film présentant l'histoire d'une jeune fille et de sa mère, qui lui a transmis le virus du Sida.* »

Téléthon

Téléthon 2009

Les 4, 5 et 6 décembre derniers, vous avez été nombreux à vous mobiliser autour d'*Ermont bouge avec le Téléthon* et de toutes les actions proposées, ainsi **31 335 €** ont été collectés. Merci de votre générosité.

La Maison des jeunes et de la culture et son club de bridge, Ermont golf association, Danse en chemin, le Basket club d'Ermont, la GVE, l'ACTE, l'association Triveni, le Groupe Vocalys et la Chorale au rythme clair, l'Association éducative des chênes, Les jardins familiaux, le Club des Espérances, l'Association générale des familles d'Ermont, les pompiers, les commerçants du marché et les services municipaux comme la Direction de la Jeunesse et





Semaine Prévention Sida : restons mobilisés !

Autre grande cause pour laquelle se sont mobilisés la Municipalité, ses services (Prévention Santé, Direction de la Jeunesse et des Sports et centres socio-culturels) et ses partenaires associatifs et institutionnels : le Sida. Plusieurs actions ont été menées sur la prévention du Sida, des IST (Infections Sexuellement Transmissibles), les relations homme/femme, la relation amoureuse...

Interventions d'infirmières scolaires dans les collèges, tchat, quizz, théâtre avec la pièce *Parlez-moi d'amour* et concert de musiques actuelles par Little Sister et Da Green Moove de l'atelier musiques actuelles de la Direction de la Jeunesse et des Sports, furent l'occasion d'aborder ces différents thèmes.

Collégiens et lycéens ermontois ont eu l'occasion de s'exprimer sur ce sujet en répondant à quatre questions. Voici quelques morceaux choisis.

Pour vous, le Sida c'est ? : C'est flippant, mieux vaut éviter/un fléau/accident/protection/la peur/virus/maladie/l'imprudence.

Pour vous, l'homme c'est ? : Spiderman (quoi, il n'existe pas ?)/un être comme la femme juste de sexe opposé/une épaule/la moitié de la femme/un être à aimer/une petite graine/confiance/indispensable/muscles/romantisme/sexe fort.

Pour vous, la femme c'est ? : La moitié du couple/un diamant/le double de l'homme/c'est elle qui nous donne la vie/pas un objet/fragilité/la seule chose pour que l'homme ne déprime pas/beauté/douceur/égale à l'homme.

Pour vous, les rapports homme/femme c'est ? : Du sport/ce n'est pas d'tarte/compliqué/la vie de famille/l'égalité avant tout/l'amour/le plaisir/l'attraction.

Ces exemples de réponses, parmi plusieurs centaines, permettent de mesurer la maturité, l'implication et les interrogations des jeunes sur ces questions, toujours d'actualité.



Dans le cadre de la cette semaine Prévention Santé, plusieurs interventions ont eu lieu dont certaines se poursuivent encore :

- en octobre visite au CRIPS (Centre Régional de Ressources d'Information et de Prévention) par huit jeunes qui ont assisté à une animation-débat et ont pu choisir l'exposition *Immunologie, virologie et VIH* ainsi que les affiches qui ont été installées dans le hall de l'Espace Jeunesse ;
- le 1^{er} décembre, les résidents du foyer Adoma ont participé à l'action du CDDs d'Eaubonne (Centre Départemental de Dépistage et de Soins) avec un théâtre-déclencheur, des ateliers thématiques et un débat ;
- l'association EDVO est intervenue dans les lycées sur le thème des conduites à risques ;
- l'association Entr'actes a animé des ateliers sur le comportement des enfants auprès des familles du centre socio-culturel François Rude.

Le dernier rapport d'ONUSIDA* montre que la prévention porte ses fruits puisqu'une diminution de 17 % des nouvelles contaminations a été constatée sur les huit dernières années.

*source ONUSIDA : <http://www.unaids.org/fr/>



des Sports, les centres socio-culturels ou encore les accueils de loisirs se sont tous mobilisés pour ces journées dédiées aux personnes atteintes de myopathie ou de maladies orphelines.



Pour finir en beauté ces journées de solidarité, la compagnie Bouts de ficelle & Co a joué à guichet fermé sa nouvelle comédie musicale *Les Bijoux de la Casse Trésor*.

CONCERTATION

Participez aux Ateliers 21

La Municipalité a lancé à l'automne dernier la mise en œuvre de son Agenda 21 local (cf. magazine de décembre 2009). La réussite de ce grand projet tient avant tout au dialogue avec vous. Recueillir votre perception de la ville, identifier vos préoccupations quotidiennes, faire émerger de nouvelles façons de faire et de penser : tels sont les objectifs de ce dialogue. Ces rencontres se dérouleront en deux sessions de quatre *Ateliers 21*, chacun organisé sur un thème spécifique :

- se déplacer ;
- consommer et se divertir ;
- apprendre, entreprendre et travailler ;
- habiter.

La première session d'*Ateliers 21* a lieu les samedis **23 janvier**, 30 janvier, 6 février, 13 février de 15 h à 17 h, à la Médiathèque André Malraux. Vous êtes invités à contribuer aux mêmes thèmes d'une session à l'autre car elles sont articulées entre elles pour permettre la continuité de la réflexion. En janvier et février 2010, la première

session d'*Ateliers 21* aura pour but de faire remonter vos perceptions et préoccupations.

En mai et juin 2010, la deuxième session permettra de faire émerger des propositions d'actions concrètes. Organisés dans une ambiance conviviale, ces *Ateliers 21* seront animés par des professionnels pour favoriser l'expression de chacun et la production d'un travail collectif.

Pour participer aux Ateliers 21, remplissez le bulletin d'inscription joint à ce magazine (également téléchargeable sur le site de la ville www.ville-ermont.fr) et retournez-le par courrier à la mairie par fax au 01 30 72 37 85 ou inscrivez-vous par téléphone au 01 30 72 38 52.

Service municipal du Développement Durable
Adjointe au Maire Chargée du Développement Durable :
Catherine Klein-Souchal
Mairie - 100 rue Louis Savoie - BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 52

SENIORS

Vœux et thé dansant

En ce début d'année, M. le Maire ne dérogera pas à la tradition et présentera ses vœux aux seniors des résidences de personnes âgées. Il se rendra le mardi 12 janvier à 16 h auprès des résidents des Primevères, puis à 17 h 30 à la résidence Jeanne d'Arc.

Et pour bien débuter l'année, le Centre Communal d'Action Sociale donnera rendez-vous aux seniors mardi 12 janvier pour son thé dansant animé par la Compagnie Les Lutins de la rue d'Orange avec son spectacle *Les mille et une nuits*. Ce thé dansant aura lieu à l'espace Yvonne Printemps du théâtre Pierre Fresnay et débutera à 14 h 30.



Direction de l'Action Sociale et du Centre Communal d'Action Sociale
Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé :
Chantal Gras
Mairie bâtiment A
100 rue Louis Savoie - BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 50

Le vin Ermontois récompensé

Depuis sa première participation à la Foire Saint-Martin, le vin ermontois a toujours été récompensé. Pour sa cuvée 2008, notre vin a reçu le 3^e prix de la coupe du Conseil général pour sa présentation de vin rouge Pinot Noir 2008.

Félicitations aux vignerons ermontois.

La solidarité récompensée



©Grand Ermont - Éco mairies - DR

Sous l'impulsion des élus du CMJ (2007-2009), un séjour de solidarité avec le Maroc est né. L'objectif de ce séjour était de construire des chemins d'accès pour la mise en fonctionnement de la fontaine déjà financée par le CMEJ dans une cour de récréation de l'école Biranzaran. Pour mener à bien cette action, les jeunes ont collaboré avec l'association Racine et Horizons et ont organisé plusieurs manifestations destinées à financer ce séjour qui a eu lieu en avril dernier. Riche en émotions, ce séjour fut un véritable apprentissage de la solidarité pour les dix jeunes qui se sont rendus dans la ville de Tan-Tan (située au sud-ouest du Maroc, à 330 km au sud d'Agadir, et comptant 71 000 habitants) en faveur de l'école Biranzaran.

Une action qui a particulièrement retenu l'attention de l'association des Éco Maires qui a récompensé les jeunes du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ) d'Ermont en leur décernant pour la 2^e année consécutive le Trophée national des Éco Maires dans la catégorie Démocratie Jeunesse.

Brigitte Oehler, Conseillère municipale déléguée Chargée de la Jeunesse, et Catherine Klein-Souchal, Adjointe au Maire Chargée du Développement Durable, deux adolescents, Abdel Jalil El Ghabra et Jonathan Kanza ayant participé au projet, ainsi que Francis Parot, animateur du CMEJ, ont reçu, au nom du CMEJ, ce prix le 1^{er} décembre dernier à l'Assemblée nationale décerné par Guy Geoffroy, Maire de Combs-la-Ville et Député de Seine-et-Marne et président de l'association des Éco Maires.



©Grand Ermont - Éco mairies - DR

Retrouvez le dossier de presse de ce projet sur le site de la ville www.ville-ermont.fr.

PORTRAIT

Connaître et faire connaître

EN 2006, ANNIE LAGARDE-FOUQUET ET SON MARI CHRISTIAN LAGARDE, TOUS DEUX ERMONTOIS DEPUIS 1991, A PUBLIÉ AUX PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES UNE BIOGRAPHIE : *ÉDOUARD CHARTON (1807-1890) ET LE COMBAT CONTRE L'IGNORANCE*. PLUS DE TROIS ANS APRÈS SA SORTIE, L'OUVRAGE FIGURE DANS DE NOMBREUSES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES, EN FRANCE, AUX ÉTATS-UNIS, EN ALLEMAGNE, EN GRANDE-BRETAGNE... COMMENT UN TEL PROJET EST-IL NÉ ? NOUS AVONS RENCONTRÉ CETTE HISTORIENNE AMATEUR, PASSIONNÉE ET PASSIONNANTE.

Comment avez-vous eu l'idée de rédiger une biographie sur Édouard Charton ?

Mon mari collectionne depuis sa jeunesse des ouvrages du 19^e siècle. À la maison, les étagères de notre bibliothèque plient sous les volumes du *Magasin pittoresque* et de la revue de voyages *Le Tour du Monde*. Un jour, en 1986, j'ai découvert la notice nécrologique du directeur de ces deux publications, Monsieur Édouard Charton, mort en 1890. J'ai appris que Charton avait été saint-simonien et homme politique. Ce personnage m'a tout de suite intéressée, j'ai cherché une biographie plus complète. Après plusieurs mois de recherches infructueuses, j'ai dit à mon mari : « *puisque aucune biographie n'existe sur Monsieur Charton, nous allons l'écrire !* »

Réaliser un projet de cette envergure, cela prend combien de temps ?

Lorsque j'ai eu cette folle idée, en 1986, mon mari et moi travaillions encore. Pendant plusieurs années, nous avons consacré une partie de notre temps libre à des recherches, principalement dans les bibliothèques. Lorsque Christian a été à la retraite, il a mis en forme nos notes et les a saisies sur ordinateur. J'ai également complété nos recherches avec internet. En 2002, c'était à mon tour d'être à la retraite. Je me suis donnée six mois pour rédiger cette biographie. Une fois la rédaction terminée, j'ai pris contact avec la société Hachette, pour laquelle Charton avait travaillé, mais ce projet ne les intéressait pas. J'ai donc décidé de créer un site internet.

Au cours de mes recherches sur Hippolyte Carnot, grand ami de Charton, je suis tombée, un peu par hasard, sur le site de la Fondation Carnot, qui publie des ouvrages en rapport avec l'histoire des idées et des sciences au 19^e siècle. J'ai envoyé le manuscrit au Comité de lecture composé d'universitaires. Ils ont été intéressés par notre travail. C'est ainsi que

notre livre *Édouard Charton (1807-1890) et le combat contre l'ignorance* a été publié aux Presses Universitaires de Rennes, dans la Collection Carnot, en 2006.

Avez-vous reçu des prix pour ce livre ?

Oui, une société savante, l'Académie des Sciences Morales, des Lettres et des Arts de Versailles et d'Île-de-France, nous a accordé, en mars 2009, le Grand Prix de la Fondation Jean-des-Vignes-Rouges. Cette cérémonie reste gravée dans nos mémoires ; elle s'est déroulée à la bibliothèque municipale de Versailles, dans la Grande Galerie des Affaires étrangères. C'était vraiment impressionnant de recevoir ce prix, pour notre livre, dans un lieu aussi chargé de souvenirs historiques !

Depuis la publication en 2006 de votre livre, avez-vous réalisé d'autres choses ?

Charton, par ses activités politiques et éditoriales (récits de voyages et vulgarisation scientifique) m'a ouvert la voie vers une foule de sujets passionnants. J'ai animé plusieurs conférences pour l'association Les Pénélopes d'aujourd'hui ou encore pour le collège du Temps Retrouvé à Eaubonne, c'est ce que j'appelle les produits dérivés Charton. J'ai également publié un autre livre, aux éditions de l'Harmattan en mai 2009 : *Ida Pfeiffer, première femme exploratrice (1797-1858)*. C'est le premier livre en français qui rend compte de l'intégralité des voyages de cette Autrichienne qui a fait deux fois le tour du Monde.

<http://sites.google.com/site/edouardcharton/Home>
<http://sites.google.com/site/lagfqtidapfeiffer/>



Annie Lagarde-Fouquet : une Ermontoise qui aime transmettre sa passion de l'histoire et des voyages.

Puisqu'Annie Lagarde-Fouquet ne trouvait aucune biographie sur Édouard Charton, elle s'est donnée six mois pour la rédiger.

Budget 2010

Maintenir des services pub



40 246 540 € c'est le montant du budget 2010 de la commune voté le 17 décembre dernier par le conseil municipal.

Politique communales de qualité

■ Des engagements maintenus

Les choix opérés par la Municipalité lors de l'élaboration de ce budget 2010 ont été faits dans le respect des engagements pris devant les Ermontois.

En premier lieu : ne pas augmenter les impôts locaux.

Parmi les différentes taxes qui figurent sur votre feuille d'impôts locaux (cf. p 17), la part communale, comme son nom l'indique, est la seule sur laquelle la Municipalité peut agir. Ainsi, la Municipalité a décidé de ne pas modifier les taux pour 2010 qui restent au même niveau de 2007.

■ Des recettes en diminution

De nouveau cette année, les recettes nécessaires à la mise en œuvre de l'action municipale baisseront. Toutefois, cette diminution ne doit pas avoir d'impact sur la qualité des services qui vous est proposée. C'est pourquoi des priorités ont été fixées, certaines actions ont été modifiées et d'autres reportées. L'accent sera mis sur des fonctions essentielles comme les services à la population, la solidarité, le développement durable et la gestion du patrimoine communal. La baisse des recettes, qu'il s'agisse de celles de l'État ou des collectivités territoriales (Région, Département) et des EPCI (communauté d'agglomération), pèse évidemment sur les orientations budgétaires. Le choix de la Municipalité a donc été clair : ne pas compenser ces pertes de recettes par une hausse de la fiscalité. Cet engagement, la Municipalité le maintient depuis le budget 2007 puisque depuis cette date il n'y a eu aucune augmentation des impôts locaux dont elle a la maîtrise.

Autres engagements importants, ceux de ne pas trop endetter la commune et enfin de maintenir des équilibres budgétaires.

■ Les priorités 2010

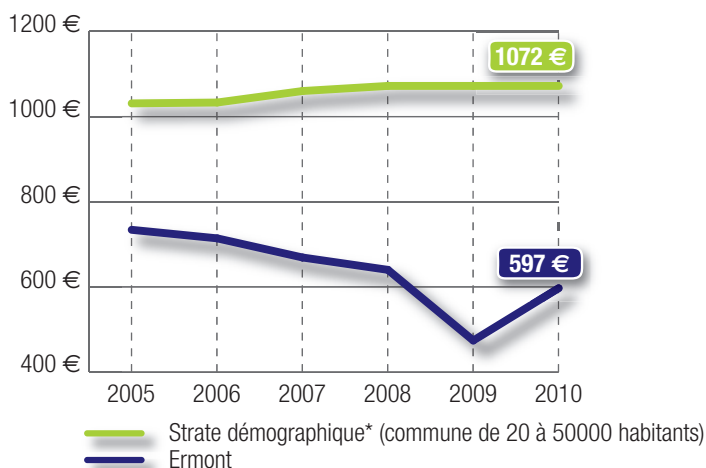
Dans ce contexte, des priorités ont été fixées : tout ce qui n'est pas prioritaire a été redimensionné et certaines actions, provisoirement, reportées. Ainsi, pour cette année, voici les choix de la Municipalité :

- la mise en œuvre d'une politique de développement durable à travers la réalisation d'un Agenda 21 avec, en 2010, l'élaboration d'un état des lieux en concertation avec la population et qui servira de base de travail pour définir le programme d'actions ;
- les tarifs municipaux concernant les secteurs jeunesse, petite enfance et seniors n'augmenteront pas en 2010 ;
- pour 2010, il était également primordial d'augmenter le budget de l'entretien courant du patrimoine (+ 42 000 € sur le poste entretien des bâtiments) ainsi que les budgets alloués aux espaces verts et à la voirie (+ 17 000 €) sur le pôle espace public.
- la poursuite des actions de solidarité en direction des populations en difficulté ;
- la mise aux normes « PHMR » (Personnes handicapées ou à mobilité réduite) des équipements de la commune ;
- l'effort maintenu pour la petite enfance et le périscolaire ;
- le maintien de l'aide à la vie associative.

■ Les différentes recettes de la commune pour l'année 2010 : 40 246 540 €

Recettes diverses	883 500 €
Participations partenaires institutionnels (Région, Département, CAF, etc.)	2 736 480 €
Habitants :	
impôts communaux	11 965 000 €
Usagers des services publics communaux	2 398 800 €
Entreprises (versements Agglomération)	1 802 785 €
Redevances concessionnaires et locataires	1 543 100 €
Dotations de l'Etat	10 701 795 €
Cessions patrimoniales	4 715 080 €
Emprunts bancaires	3 500 000 €

La dette en euro par habitant



■ Le coût de l'énergie en augmentation

Certaines dépenses obligatoires, comme les différentes énergies, du fait de l'augmentation de leur coût, pèsent sur la commune.

Sur le budget principal, ces prévisions représentent, à elles seules, environ 13 % des dépenses réelles de fonctionnement, hors masse salariale.

■ Les familles ermontoises au cœur du programme d'investissement

Cette année, un programme important d'investissement sera lancé.

- Premier grand projet, celui de la réhabilitation de la piscine municipale Marcellin Berthelot avec, principalement, le changement de la coupole, le réaménagement des vestiaires et du hall d'accueil (2,5 millions d'euros).
- Dans le cadre du Contrat régional, la première tranche de travaux démarrera par la reconstruction du centre socio-culturel François Rude et le réaménagement de ses abords (équipements sportifs, espace dédié aux plus petits et aux familles) pour un montant de 1,8 millions d'euros.
- D'autres investissements importants seront réalisés pour le secteur scolaire comme la reconstruction de l'école maternelle Eugène Delacroix (770 000 €) et l'achèvement de la rénovation de l'école Maurice Ravel, mais aussi les actions en direction des accueils de loisirs et la partie mise aux normes des bâtiments (200 000 €).

Ces investissements représentent les deux tiers des dépenses d'équipement des travaux envisagés dans le cadre de ce budget 2010.



Dans le cadre de la mise aux normes « Personnes Handicapées ou à Mobilité Réduite » (PHMR), énergétiques et sécurité, un rapport sur l'état du patrimoine communal avait été commandé en 2008. Le budget 2010 met en œuvre une première tranche de mise en œuvre de travaux à effectuer sur de nombreux bâtiments publics (410 000 €).

Presque la moitié de ces travaux concerne les écoles sans oublier les crèches, les gymnases, les deux théâtres, la médiathèque André Malraux, l'espace seniors, le foyer des anciens, la Protection Maternelle et Infantile, l'Épicerie sociale d'Ermont, la Maison des associations, le complexe sportif Auguste Renoir, l'écomusée...

Afin de compléter ce travail de mise aux normes, la Municipalité a décidé de procéder à un diagnostic « accessibilité/voirie - PHMR » qui concernera, dans un premier temps, les quatre gares de la commune et le centre-ville. Enfin, la mise aux normes des places de stationnement GIC/GiG se traduira par la création de 71 places conformes à la réglementation.



■ Impôts locaux : explication*

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : propriétés imposables

Mis à jour le 20.10.2009 par La Documentation française

La taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) est due par les propriétaires ou usufruitiers de propriétés non bâties situées en France, au 1^{er} janvier de l'année d'imposition.

La TFPNB est encaissée pour le compte de la commune ou du groupement de communes auquel elle appartient éventuellement, du département et de la région où se situe la propriété. Elle contribue notamment au financement de services rendus aux habitants et des équipements collectifs.

Taxe foncière sur les propriétés bâties : propriétés imposables

Mis à jour le 20.10.2009 par La Documentation française

La taxe foncière sur les propriétés bâties est due par les propriétaires ou usufruitiers, au 1^{er} janvier de l'année d'imposition, d'immeubles bâtis situés en France. Peu importe qu'ils soient occupants ou non des lieux.

Taxe d'habitation : personnes imposables

Mis à jour le 20.10.2009 par La Documentation française

- les propriétaires occupants ;
- les locataires ;
- les occupants à titre gratuit.

La taxe est due par la personne qui dispose ou qui a la jouissance du logement à titre privatif au 1^{er} janvier de l'année d'imposition, qu'il s'agisse d'une résidence principale ou secondaire.

Taxe d'habitation : locaux imposables

Mis à jour le 20.10.2009 par La Documentation française

Locaux meublés : tous les locaux meublés affectés à l'habitation principale ou secondaire, qu'il s'agisse d'appartements ou de maisons individuelles, sont soumis à la taxe d'habitation.

Le logement doit disposer d'un ameublement suffisant pour en permettre l'habitation.

Si l'habitation meublée est inoccupée, la taxe reste néanmoins due.

Locaux annexes : sont également imposables, les dépendances immédiates des habitations, même non meublées et non attenantes. Il s'agit notamment des chambres de service, remises et emplacements de parking privés, garages, jardins d'agrément. Il faut toutefois qu'ils soient situés à moins d'1 kilomètre de l'habitat.

*Source : Service public

Adjoint au Maire Chargé des Finances : **Joël Naccache**

■ Les dépenses 2010 réparties par politique publique - Dépenses pour 100 €

Sports et Jeunesse 27 €

(10 779 230 €)

Administration générale 21 €

(8 526 250 €)

Éducation 16 €

(6 521 570 €)

Aménagement et environnement 9 €

(3 480 520)

Remboursement anticipé d'emprunt 8 €

(3 267 490 €)

Service de la dette (capital + intérêts) 5 €

(1 970 000 €)

Petite Enfance - Famille 5 €

(2 332 285 •)

Culture 4 €

(1 649 105 €)

Interventions sociales et santé 3 €

(1 010 150 €)

Sécurité et salubrité publique 2 €

(709 940 €)





Félicitations à tous les coureurs.



RETOUR EN IMAGES

Une 15^e Ronde ensoleillée

CE SONT PLUS DE 720 COUREURS QUI ONT PARTICIPÉ À CETTE 15^E ÉDITION DE LA RONDE D'ERMONT. UNE COURSE LABELLISÉE FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME (FFA).

Le départ de la course a été donné le 15 novembre dernier à 9 h pour le 2,5 km, à 9 h 30 pour le 5 km et à 10 h 20 pour le 10 km.

Mickaël, un participant à la course du 10 km : « *En fait, je ne suis pas un vrai coureur de fond ; je suis triathlète : je fais de la natation, du vélo et de la course. Je me sers de ces 10 km comme entraînement. Le terrain est relativement plat, donc ce qui m'intéresse surtout, c'est le chronomètre. C'est la 4^e ou 5^e fois que je participe à cette course et c'est un très bon entraînement pour le marathon que je prépare* ».

Les jeunes aussi avaient leur course. Suivant leur âge, ils ont couru des distances allant de 2,5 km (benjamins et minimes) à 5 km (à partir de la catégorie minimes).

593 coureurs ont franchi la ligne d'arrivée de la course phare du 10 km. Cette course, labellisée FFA et qualificative pour les championnats de France, s'avère être la plus rapide (30 minutes et 56 secondes pour 10 km, cela représente une moyenne approchant les 20 km/h !) et la plus populaire du Val d'Oise.



1^{er} pour le 2,5 km : Roman DE RENTIF
1^{er} pour le 5 km : Eric LALOU
1^{er} pour le 10 km : Abbas TEHAMI



Jérémy Vidal, vainqueur du concours PES league

Le samedi 21 novembre dernier, s'est tenu à Ermont une manche du championnat de France de Football Virtuel sur le jeu **PES League 2009**. Plus de 96 jeunes venus de toute la France ont participé à cette manche dont 12 Ermontois. Félicitations au vainqueur : Jérémy Vidal !

EMPLOI

Un premier pas dans la vie professionnelle

LA MUNICIPALITÉ ET LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS PROPOSENT DES CHANTIERS JEUNES, POUR LES MOIS DE JUIN ET JUILLET ; UN DISPOSITIF DESTINÉ À FORMER LES JEUNES ERMONTOIS AU MONDE PROFESSIONNEL.

La ville d'Ermont soutient activement ses jeunes citoyens en leur proposant de nombreuses activités, destinées à les informer et à les former. C'est dans cet objectif que la Municipalité et la Direction de la Jeunesse et des Sports ont mis en place, depuis plusieurs années, le dispositif des chantiers jeunes. Parce que se former, c'est avant tout acquérir de nouvelles compétences et les développer dans le but d'être plus efficace, cette première expérience professionnelle est une réelle opportunité pour les jeunes Ermontois.

Qu'est-ce qu'un chantier jeune ?

Ce dispositif vise à offrir aux jeunes Ermontois une première expérience dans le monde professionnel. Encadrés

par des professionnels, les jeunes travaillent dans un service municipal et gagnent en autonomie, sur des chantiers tels que peinture, voirie, espaces verts, secrétariat, au sein des services municipaux ou pour des partenaires comme l'OPH.

Ce service a été étendu l'an dernier au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Suite à la canicule de 2003, un dispositif de prévention a été mis en place. Les participants aux chantiers jeunes ont été chargés d'entretenir des contacts avec les personnes âgées pendant la période estivale.

Critères de sélection

Pour y participer, vous devez avoir entre 16 et 19 ans, habiter Ermont et ne pas avoir encore réalisé de chantier jeune.



Une cinquantaine de places sont proposées cette année, pour un Contrat à Durée Déterminée (CDD) de 15 jours, rémunéré à hauteur du SMIC.

Vous avez jusqu'au **vendredi 19 février** prochain pour déposer votre candidature.

Adressez CV et lettre de motivation à l'attention de :

M. le Sénateur-Maire
Direction de la Jeunesse et des Sports
Point Information Jeunesse
37 bis rue Maurice Berteaux
95120 Ermont

Interviews de Charlène (18 ans) et de Yacine (17 ans).

Comment avez-vous intégré le chantier jeune ?

Charlène : J'ai lu une information sur les chantiers jeunes sur un « flyer », à la piscine. J'ai envoyé ma lettre de motivation et mon CV à l'Espace Jeunesse. Suite à ma candidature, j'ai été contactée pour passer un entretien, pendant lequel j'ai fait part de mes préférences sur les différents services susceptibles de m'accueillir. J'avais mis en premier choix le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). J'ai obtenu un poste au CCAS et c'est lors d'un deuxième entretien que j'ai rencontré les agents du CCAS qui m'ont expliqué mes missions.

Yacine : Ça faisait déjà plusieurs années que j'entendais parler autour de moi. Alors je me suis dit « Et pourquoi pas essayer ? ». Je suis allé à l'Espace Jeunesse, où ils m'ont donné un dossier et m'ont expliqué comment ça fonctionnait. J'ai envoyé ma candidature et après deux entretiens, j'ai intégré les Services techniques municipaux.

En quoi consistaient vos missions ?

Charlène : J'ai travaillé dans le cadre du Plan Canicule : je devais distribuer les repas chez des personnes âgées. J'ai d'abord pris contact téléphoniquement avec elles pour savoir si elles étaient intéressées par ce dispositif. Si oui, je me déplaçais chez elles, leur apportais leur repas et des brumisateurs. Je les informais également des consignes à suivre en cas de canicule. J'ai eu de très bons contacts avec certaines personnes, qui me parlaient facilement et qui étaient contentes de voir un peu de monde.

Que gardez-vous comme souvenir de cette expérience ?

Yacine : C'était intéressant parce que ça nous a donné l'occasion de travailler avec des personnes qu'on ne connaissait pas. Je m'entendais bien avec mon encadrant et on travaillait vraiment dans la bonne humeur. Et puis ce qui nous a motivé aussi, c'est qu'il y a une rémunération à la clé ! C'est vraiment une bonne première expérience professionnelle et je la conseille à de nombreuses personnes.

Consciente de l'importance de connaître le monde du travail, la Municipalité propose à ses jeunes citoyens des CDD de 15 jours, rémunérés à hauteur du SMIC, afin de leur offrir une première expérience professionnelle.

Direction de la Jeunesse et des Sports

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports : **Jacques Cazalet**

Conseillère municipale déléguée

Chargée de la Jeunesse : **Brigitte Oehler**

Espace Jeunesse

Point Information Jeunesse

37 bis rue Maurice Berteaux

95120 Ermont

01 34 44 10 30

pjy.cyb@ville-ermont.fr

www.ville-ermont.fr

INTERVIEW

La culture **pour tous**

CULTURES DU CŒUR 95 EST UNE ASSOCIATION DU VAL D'OISE, APPARTENANT AU RÉSEAU CULTURES DU CŒUR NATIONAL* QUI FAVORISE L'ACCÈS À LA CULTURE ET AU SPORT AUX PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE ET D'ISOLEMENT SOCIAL, EN DÉVELOPPANT UN RÉSEAU DE SOLIDARITÉ CULTURELLE. DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS METTENT GRATUITEMENT À DISPOSITION DES PLACES DE CINÉMA, DE SPECTACLES VIVANTS, DE RENCONTRES SPORTIVES ET PROPOSENT DES ACTIONS DE SENSIBILISATION. DEPUIS 2007, LA VILLE D'ERMONT A SIGNÉ UNE CONVENTION AVEC CETTE ASSOCIATION. RENCONTRE AVEC FLORENCE GUILLET, CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT, ET NELLY GUESDON, ADJOINTE CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT.



Quel est votre rôle au sein de l'association ?

Nelly Guesdon : Je suis adjointe chargée de développement depuis janvier 2009. Notre principale mission est de travailler étroitement avec les partenaires culturels et les relais sociaux du territoire du Val d'Oise et de les convaincre de l'intérêt de mener des actions culturelles dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle.

Florence Guillet : Je suis chargée de développement depuis 2004. Nous avons un rôle important d'animation pour développer le réseau et les partenariats, ce qui nécessite un travail de coordination rigoureux. Après un fort développement partenarial dans les premières années d'existence de l'association, aujourd'hui, ce sont davantage les structures qui nous sollicitent directement. Nous essayons d'impliquer de plus en plus les relais sociaux pour mener des projets culturels et favoriser la rencontre entre partenaires culturels et acteurs sociaux afin que ces derniers puissent se sentir mieux armés pour en parler avec leur public. Nous organisons ainsi des journées de sensibilisation suivant un thème culturel par exemple. Prochainement, nous mettrons en place des réunions de territoire ou par secteur d'activité, pour développer les échanges de pratiques et le travail en réseau.

Depuis 2007, un partenariat a été engagé avec la ville d'Ermont, comment cela s'est-il concrétisé ?

Florence Guillet : Nous avons, dans un premier

temps, établi un partenariat avec les centres socio-culturels de la commune. Puis, le Service municipal de la Politique de la Ville s'est penché sur notre projet le trouvant très intéressant. La Municipalité a décidé de nous soutenir en nous subventionnant ce qui nous permet de développer davantage notre action sur la ville avec les centres socio-culturels mais également avec le service de prévention spécialisée et les associations.

Nelly Guesdon : Souhaitant toucher le maximum d'Ermontois(es), nous avons réuni les centres socio-culturels afin de réfléchir à un partenariat plus étroit, les impliquant davantage.

Quel est le rôle des partenaires culturels et des relais sociaux ?

Nelly Guesdon : Le travailleur social a un rôle de médiateur, d'informateur. Il est le lien entre nous et le public bénéficiaire de notre action. C'est donc essentiel qu'il soit convaincu des bienfaits que la culture peut avoir sur les individus. La mobilisation des relais sociaux est essentielle. C'est en impliquant également les structures culturelles partenaires à travers le développement d'actions communes que notre projet prend tout son sens.

Florence Guillet : Nos partenaires culturels s'engagent à mettre à disposition un certain nombre d'invitations dans notre dispositif et signent une convention de partenariat. Le frein financier n'étant pas le seul obstacle face à l'inégalité de l'accès à la culture, certains partenaires vont plus loin en proposant des actions plus spécifiques en direction des bénéficiaires (ateliers, visites de théâtres...). C'est d'ailleurs l'engagement du travailleur social quand il signe la charte : accorder des temps de sensibilisation autour des arts, de la culture et du sport.

*juridiquement indépendante depuis août 2002.

L'association Culture du Cœur 95 compte aujourd'hui 251 relais sociaux et 83 partenaires culturels. En 2008, sur les 17 847 invitations mises à disposition, 9 625 ont été utilisées.



© DR

Florence Guillet, chargée de développement, et Nelly Guesdon, adjointe chargée de développement : « Nous voulons donner aux personnes la liberté de choix. ».

Le site internet **www.culturesducoeur.org** est l'interface qui permet, aux uns, de mettre en ligne leurs offres culturelles et aux autres d'effectuer les réservations.

Quelles sont les difficultés et les besoins des acteurs et des bénéficiaires ?

Florence Guillet : Concernant les bénéficiaires, il est difficile de parler de besoin car beaucoup considèrent ne pas avoir droit aux loisirs ; ils se l'interdisent devant les difficultés du quotidien qu'ils doivent affronter. Par ailleurs, la problématique de la mobilité se pose fréquemment : ils sont souvent tributaires des transports en commun n'étant, pour la plupart, pas véhiculés. Les sorties se font généralement en soirée et il est vrai que dans le Val d'Oise, le réseau interdépartemental des transports en commun rend les connexions d'une commune à une autre parfois difficiles.

Nelly Guesdon : L'un des rôles du travailleur social est de les amener à participer à une sortie. Très souvent, c'est par l'organisation de sorties collectives que les personnes reprennent le goût de sortir et de se faire plaisir. Il est plus aisé par la suite de les amener à sortir en famille et de manière autonome.

Cultures du Cœur 95

Antenne de Quartier de l'Orée du bois
3 place des Toulouses
95000 Cergy
01 30 32 70 34/ 08 72 90 49 16
cdc95@culturesducoeur.org

Une Oasis contre la solitude

Ouvert le 26 mai 2009, l'Oasis est le premier Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) en Val d'Oise. Pensé comme un espace de détente et de loisirs, le GEM est ouvert aux adultes en situation de fragilité psychique ou qui se sentent isolés. Chacun est libre d'y participer ou de s'y rendre afin de boire un verre, de profiter de la bibliothèque, de l'accès libre à internet... Cette association permet à chacun d'animer une activité ou d'apporter ses propres disques ou DVD afin de les faire découvrir aux autres. Décorée par les adhérents, l'Oasis permet aux personnes de sortir de la solitude, de faire face aux difficultés de la vie quotidienne avec l'aide des autres adhérents à l'association, ou tout simplement de s'exprimer sans être jugé, tout en s'amusant et en se faisant des amis. L'association propose une adhésion facultative de 5 € par an.

GEM l'Oasis

59 rue Georges V
95600 Eaubonne
01 76 18 32 72
gem.oasis@gmail.com

Bourse aux vêtements

Le retrait des étiquettes de la bourse aux vêtements aura lieu samedi 30 janvier de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h - salle n°3 de la Maison des Associations. Association Générales des Familles.
01 39 59 00 65

HOMMAGE

Maurice Debois, l'ami des Arts

Artiste ermontois pendant près de quarante ans, Maurice Debois nous a quittés en février 2009. En 1968, il s'investit au côté de Jacques Juteau, président de l'association Les amis des arts. Ensemble, ils mettent en place des cours de dessin, des ateliers de gravure, des biennales de gravure et développent les salons annuels des Amis des Arts. Maurice Debois occupa le poste de secrétaire général de l'association avec un dévouement exemplaire jusqu'en 1998, puis de vice-président de 2000 à 2009. Il laisse le souvenir d'un artiste aidant les autres artistes à s'épanouir. Nombreuses sont ses œuvres qui en témoignent.

Entre voisins, vivons la rencontre !

AVA (Aide-Vie-Actions), le Club des Espérances, le conseil de quartier Espérances-Arts et l'association sociale et culturelle maghrébine et française du Val d'Oise organisent la projection du film *L'Imam et le Pasteur* **samedi 23 janvier à 14 h au Club des Espérances**. Les acteurs de ce film, l'Imam Ashafa et le Pasteur Wuye, ont reçu le 6 novembre dernier le prix de la Fondation Jacques Chirac pour leur action en faveur de la prévention des conflits. Depuis quelques années, les deux hommes forment des équipes qui œuvrent à travers tout le Nigéria pour gérer et résoudre les conflits de manière apaisée avec pour unique objectif de « créer des espaces d'éducation à la paix mais aussi à la transformation de la société toute entière ».

Ce documentaire retrace leur expérience de réconciliation. Anciens ennemis, ils viennent tous deux de Kaduna, au nord du Nigeria, or cette région s'est rendue tristement célèbre par ses conflits ethniques et religieux meurtriers répétés. La projection sera suivie d'un échange-débat autour du thème *Entre voisins, vivons la rencontre !* et la réalisation d'un puzzle représentant une colombe. A 17 h 30, un apéritif-dînatore sera offert.

Club des Espérances

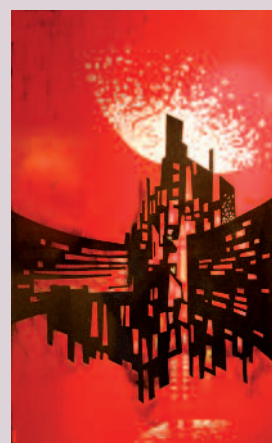
3 avenue de l'Europe - 95120 Ermont

Aide-Vie-Actions (AVA)

Cap Espérances
89 bis rue du 18 Juin - 95120 Ermont
01 34 12 02 86 - Fax : 01 34 12 02 86
lise.cordier@wanadoo.fr

Association maghrébine

23 rue Toulouse Lautrec
95120 Ermont
09 52 64 64 55



SPECTACLES

Instants magiques

UNE SAISON POUR LES ENFANTS DE TOUS ÂGES

Toutes les souris rongent le mur

Théâtre et marionnettes dès 5 ans
Par la C^{ie} Fond de Scène

Deux colporteurs d'histoires encombrés de leurs valises viennent présenter un conte traditionnel. Cillet, la petite souris, doit épouser le plus puissant de l'univers, se marier avec lui et avoir beaucoup d'enfants. C'est son papa qui l'a dit ! Et après ? Que se passe-t-il après la dernière page des contes, quand le prince charmant devient... un mari ?

Mercredi 13 janvier à 14 h 30

Samedi 16 janvier à 17 h

Théâtre de l'Aventure

Tarifs : T.P. : 8,50 € ; T.R. : 6,50 € ; Carte : 5 €



© Sophie Noblet

Marie-Louise

Cirque chorégraphié dès 7 ans
Par la C^{ie} L'éolienne

Balade sensorielle et émotionnelle autour des œuvres de Jérôme Bosch, Edward Hopper, Miró, Egon Schiele...

« (...) La toute récente création de la danseuse Florence Caillon. Forte et lumineuse. »
Télérama

« Un miracle d'humour, de poésie, une grande maîtrise technique. »
Le Télégramme

Vendredi 29 janvier à 20 h 30

Théâtre Pierre Fresnay

Tarifs : T.P. : 11,50 € ; T.R. : 9,50 € ; Carte : 8 €



© JP Sageot

Le jour de l'italienne

Théâtre par la C^{ie} Eulalie

Une troupe de théâtre nous invite dans son alcôve et nous fait entrer dans le secret de la fabrication d'un spectacle. Comédiens, metteur en scène, techniciens s'affairent : ils répètent *L'Épreuve* de Marivaux. Pudeurs, audaces et premiers pas, tentatives, doutes et complicité des acteurs qui cheminent, des techniciens qui inventent, du metteur en scène qui cadre et oriente.



© M. Pichon

Vendredi 8 janvier à 20 h 30

Théâtre Pierre Fresnay

Tarifs : T.P. : 15 € ; T.R. : 12,50 € ; Carte : 10 €

Petits boulots pour vieux clowns

Théâtre par la C^{ie} De l'autre côté du miroir

Dans le cadre des Scènes aux Amateurs
D'après Matéi Visniec



© DR

Nicolla, Filippa et Peppina n'ont pas de boulot et elles ont vu l'annonce. Elles se retrouvent dans la salle d'attente et se reconnaissent. Elles ont été partenaires, jadis. Elles s'attendrissent. Elles se souviennent. Elles rivalisent. Elles se jalourent... Laquelle sera engagée ?

Dimanche 17 janvier à 16 h

Théâtre de l'Aventure

Tarifs : T.P. : 8,50 € ; T.R. : 6,50 € ; Carte : 5 €

Cabaret de l'Aventure

À chaque nouvelle soirée, un thème nouveau et une nouvelle aventure ! En janvier,



© DR

nous vous invitons à partager « pour de rire » et en chansons, le temps d'une soirée, la vie d'une boîte de jazz avec privé, petits truands, femmes fatales et des rebondissements en cascades.

Pour ces deux soirées, c'est la formule spectacle, autour d'un guéridon mais sans repas, qui est proposée.

Vendredi 22 et samedi 23 janvier à 20 h 30

Théâtre de l'Aventure

Tarifs : T.P. : 15 € ; T.R. : 12,50 € ; Carte : 10 €

Conférence-débat sur le thème *Petite enfance et spectacle vivant* avec Agnès Desfosses, directrice artistique du Festival *Premières Rencontres* et de la C^{ie} ACTA (cf. 9).

Les rustres

De Carlo Goldoni

Par Les Déménageurs associés

COMPLET



© B. Dreyer

Dimanche 24 janvier à 16 h

Théâtre Pierre Fresnay

Tarifs : T.P. : 20 € ; T.R. : 17 € ; Carte : 15 €

J'ai le cœur plein de feuilles mortes

Adapté du *Journal* de Jules Renard.

COMPLET

Samedi 30 janvier à 20 h 30

Chapelle de Cernay

Classic Tango

Entre Mozart et Piazzola

Par l'Ensemble Contraste



© P. Marais

Quatre musiciens classiques parmi les plus prometteurs de leur génération réinventent le tango de Piazzolla et Gardel.

Du tango ardent et sulfureux, des mélodies nostalgiques et délicates, des rythmes percussifs et sensuels. Justesse et qualité de jeu sont incontestables.

Vendredi 5 février à 20 h 30

Théâtre Pierre Fresnay

Tarifs : T.P. : 20 € ; T.R. : 17 € ; Carte : 15 €

Horaires des réservations (au théâtre Pierre Fresnay)

Mardi et jeudi : 15 h 30 – 18 h 30.

Mercredi : 10 h – 12 h et 14 h 30 – 17 h.

Vendredi : 15 h 30 – 19 h.

Théâtre Pierre Fresnay

3 rue Saint-Flaive Prolongée
95120 Ermont

Théâtre de l'Aventure

1 rue Gambetta
95120 Ermont

Un seul numéro : 01 34 44 03 80

Adjointe au Maire Chargée de l'Action

Culturelle : **Martine Pégurier-Lelièvre**



CINÉMA

Plein tarif : 5,20 €

Tarif réduit : titulaires de la carte Ermont-sur-Scènes, étudiants, moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, groupe de + de 10 personnes : 4 €

Ciné-jeunesse : 2,70 €

Tarif pour les courts métrages (moins d'1 h) : 2,30 €

Le concert



© European Distribution

Comédie dramatique de Radu Mihaileanu

Avec Mélanie Laurent, Aleksei Guskov, Dimitry Nazarov...

Durée : 2 h

À l'époque de Brejnev, Andreï Filipov est le plus grand chef d'orchestre d'Union soviétique et dirige le Bolchoï. Mais parce qu'il refuse de licencier ses musiciens juifs, on le rétrograde comme homme de ménage. Un soir, il tombe sur une invitation adressée au directeur conviant l'orchestre du Bolchoï à venir jouer à Paris... Soudain, Andreï a une idée folle : réunir ses anciens copains musiciens et les emmener à Paris, en les faisant passer pour le Bolchoï.

Mercredi 6 janvier à 18 h & 20 h 45

La nana en V.O.

Récompensé au Festival de Sundance 2009 avec le grand Prix du Jury pour le meilleur film étranger et le Prix Spécial du Jury pour la meilleure actrice pour Catalina Saavedra. La même année, le film a reçu le Prix du Public au Festival Paris Cinéma.



© ASC Distribution

Drame de Sebastián Silva

Avec Catalina Saavedra, Claudia Celdón, Alejandro Goic...

Durée : 1 h 35

Raquel fête son anniversaire chez ses employeurs où elle travaille comme bonne à tout faire depuis plus de vingt ans. Lorsque sa patronne lui annonce l'arrivée de Mercedes qui doit l'aider dans ses tâches, Raquel le prend très mal et commence à exercer une pression psychologique néfaste sur son entourage...

Mercredi 13 janvier à 18 h & 20 h 45

Rapt

Thriller de Lucas Belvaux



© Duplana Films

Avec Yvan Attal, Anne Consigny, André Marcon...

Durée : 2 h 05

Enlevé par des truands, un brillant homme d'affaires fait face à l'abandon et à l'oubli, tandis que sa vie intime est révélée à sa famille qui découvre un tout autre personnage...

Mercredi 20 janvier à 18 h & 20 h 45

Vincere en V.O.



© Ad Vlam

Drame de Marco Bellocchio
Avec Giovanna Mezzogiorno, Filippo Timi, Fausto Russo Alesi...

Durée : 1 h 58

Le combat acharné d'Ilda Dalser, 1^{ère} épouse de Mussolini et mère de son premier enfant, pour faire reconnaître leur union. Le futur Duce, déjà marié et père de famille, les éloignera de force, elle et leur fils.

Mercredi 27 janvier à 18 h & 20 h 45

Gamines



© European Distribution

Comédie dramatique d'Éléonore Faucher

Avec Amira Casar, Sylvie Testud, Jean-Pierre Martins...

Durée : 1h47

Lyon dans les années 70. Sybille, Corinne et Georgette, trois sœurs, qui partagent tout, habitent avec leur mère italienne. Sybille vit mal l'absence de son père qui les a abandonnées ; elle se sent seule. La jeune fille ne rêve qu'à une chose, pouvoir un jour le rencontrer.

Mercredi 3 février à 18 h & 20 h 45

CINÉ - JEUNESSE

Max et les Maximonstres



© Warner Bros. France

Film fantastique de Spike Jonze

Avec Charlotte Gainsbourg, Max Records, Catherine Keener...

Durée : 1 h 40 - Dès 8 ans

Max et les Maximonstres raconte le voyage initiatique d'un enfant à la recherche de lui-même et en quête d'un nouveau royaume à la mesure de son imagination et de sa fantaisie.

Mercredi 20 janvier à 14 h 30

LA MUNICIPALITÉ A FAIT DU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES ARTISTIQUES UN DES AXES FONDAMENTAUX DE SA POLITIQUE CULTURELLE. LES OBJECTIFS SONT, D'UNE PART, DE PROPOSER AUX ENFANTS DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES D'ERMONT UNE SENSIBILISATION À DES FORMES ARTISTIQUES ET, D'AUTRE PART, DE FINALISER CES ATELIERS PAR DES RESTITUTIONS (REPRÉSENTATIONS, EXPOSITIONS, RENCONTRES) QUI SUSCITENT L'INTÉRÊT DES PARENTS.

ATELIERS D'ÉVEIL ARTISTIQUE À portée de notes



Dans une ambiance conviviale, Sonia Olejnik fait appel à l'imagination des enfants. Elle travaille avec eux certaines capacités (l'écoute, trouver sa place dans le groupe...) sous forme d'exercices ludiques.

Nés il y a douze ans dans le cadre de l'année de la Petite Enfance, ces ateliers proposent aux élèves des écoles maternelles et élémentaires un accompagnement aux projets musicaux. Une musicienne intervenante spécialisée, Sonia Olejnik, partage son savoir-faire avec les enseignants et les élèves pour apporter curiosité et imaginaire autour d'une série de rendez-vous réguliers. Rencontre avec cette passionnée de musique.

Quel est votre parcours professionnel ?

Je suis musicienne de formation. J'ai fait mes études au Conservatoire National Régional de Pontoise et je suis licenciée en musicologie. J'ai ensuite décidé de me diriger vers l'enseignement en décrochant le diplôme du CFMI d'Orsay (Centre de Formation des Musiciens Intervenants) me permettant de travailler en milieu scolaire.

Comment se déroulent vos interventions dans les écoles ?

Tout d'abord, je m'intègre totalement au projet de la classe ou de l'école. L'instituteur construit son projet et, en fonction du thème, j'oriente mes interventions. Par exemple, cette année, pour l'école Anatole France, il s'agit d'un projet autour du cirque. Je travaille donc sur cette thématique en faisant des recherches sur le sujet et je propose à l'enseignant un axe de travail. Ce dernier est toujours là pendant les ateliers et y participe. Je viens en appui au projet et essaye de lui proposer des pistes et des méthodes de travail qu'il peut réutiliser avec les enfants quand je ne suis pas là.

En quoi consistent ces ateliers ?

Dans une séance, j'essaie de varier les activités. Je commence par des échauffements comme des jeux vocaux et corporels. Tous les exercices que je propose aux enfants ont des buts bien précis. Gérer l'espace, s'écouter ou écouter les autres, trouver sa place dans le groupe, être autonome, etc. sont des compétences demandées aux enfants sans même qu'ils s'en rendent compte car tout est basé sur

le jeu. Cela n'est pas incompatible avec l'exigence et la rigueur !

Une autre partie de mon travail est l'exploration sonore. Jouer avec les objets du quotidien (des gobelets, des crayons...) et en découvrir les capacités sonores. Nous cherchons des sons et créons des ambiances sonores. Avec les tout-petits, cela fonctionne très bien car ils ont beaucoup d'imagination. Ensuite, plus ils sont grands et plus nous devons travailler leur imaginaire.

Quel message souhaitez-vous faire passer avec vos ateliers ?

Ce qui est très important pour moi avec ces ateliers, c'est que je touche des enfants qui n'auront peut-être jamais accès à l'enseignement d'un conservatoire ou qui n'iront jamais dans une salle de spectacle. Je les traite comme des artistes, des musiciens et je puise dans leurs capacités. Il m'est arrivé d'être face à des enfants en situation d'échec scolaire avec lesquels la musique a créé un déclic. Ils arrivent à trouver leur place et se sentent tout à coup valorisés. Mon message est alors « la musique pour tous » !

Direction de l'Action Culturelle
Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle : **Martine Pégurier-Lelièvre**
Esplanade du Parc de la Mairie
254 rue Louis Savoie
95120 Ermont
01 30 72 37 11

Stages pour tous

Des stages de pratiques théâtrales sont proposés pendant toute l'année. Ils sont ouverts à tous.

- **Diction et respiration** avec Françoise Meunier, les samedi 9 et dimanche 10 janvier.
- **Clown** avec Géraud Andrieux, les samedi 6 et dimanche 7 février.

**Les ateliers d'éveil artistique
avec la musique touchent
515 enfants par an.**

Services d'urgence

Pompiers 18

Médecins

• SAMU : 15

• SUM Ermont (médecins de garde) :

01 30 30 07 15

• SOS Médecins du Val d'Oise : 01 30 40 12 12

Vétérinaires

nuits, dimanches et jours fériés

Syndicat des Vétérinaires : 08 92 68 99 33

Centre antipoison

01 40 05 48 48

Pharmacies de garde



Des gardes sont organisées les dimanches, jours fériés et nuits. Pour connaître les coordonnées des pharmacies de garde, contactez le commissariat de police : 01 30 72 66 66.

Quand venir en mairie ?

100 rue Louis Savoie
BP 40083 - 95123 Ermont Cedex

Tél : 01 30 72 38 38 - Fax : 01 34 15 29 92

mairie@ville-ermont.fr

Du lundi au mercredi : 9 h-12 h & 14 h-17 h 30

Jeudi et samedi : 9 h-12 h

Vendredi : 9 h-12 h & 14 h-16 h 30

Permanences de vos élus

Le Maire reçoit en mairie tous les samedis de 9 h à 12 h sur rendez-vous.

Adjoint au Maire : sur rendez-vous en mairie.

Conseiller général du canton d'Ermont : Lionel

Georgin - Permanence en mairie bâtiment B sur

rendez-vous au 01 30 72 38 53.

lionel.georgin@ville-ermont.fr

Député : Claude Bodin - Permanence en mairie bâtiment A, le **vendredi 15 janvier de 17 h 30 à 18 h.**

Bienvenue à

Céline RENA

Ostéopathe

1 rue de l'Église

01 34 13 38 95 sur rendez-vous

cr.osteo@orange.fr

Forces de l'ordre

Hôtel de Police

Rue Saint-Flaive Prolongée

BP 82 - 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 66 66

Ouverture du commissariat et dépôt de plainte
24 h/24

Police municipale intercommunale

76 avenue du Général Leclerc - 95390 Saint-Prix

Tél. : 01 34 27 24 37 - Fax : 01 39 59 41 35

Du lundi au vendredi (9 h - 12 h et 14 h - 17 h)

• Brigade de soirée

Du lundi au samedi (16 h - 24 h)

Tél. : 06 20 79 84 93 ou 06 18 03 91 35

• Poste d'Ermont

7 rue de la Réunion 95120 Ermont

Tél. : 01 30 72 94 60 ou 06 19 40 52 37

Fax : 01 30 72 56 93

Lundi : 8 h - 12 h et 14 h - 18 h 30

Mardi : 8 h - 23 h

Mercredi : 8 h - 19 h 15

Jeudi : 8 h - 19 h 15

Vendredi : 8 h - 19 h 15

Samedi : 8 h - 13 h et 14 h - 18 h 30

Collecte des objets encombrants

Les jours de ramassage des objets encombrants diffèrent selon votre secteur d'habitation.

Secteur A les mardis 12 janvier et 9 février 2010

Secteur B les mercredis 13 janvier et
10 février 2010

Secteur C les jeudis 14 janvier et 11 février 2010

Secteur D les vendredis 15 janvier et
12 février 2010

Le dépôt des objets encombrants se fait uniquement la veille après 19 h.

Merci de ne les déposer sur les

trottoirs qu'aux jours et heures

prévus.

Vous trouverez le plan et le calendrier

annuel du ramassage des objets encombrants sur

les sites www.ville-ermont.fr et

www.syndicat-emmaude.com.

Pour les déchets spéciaux, pensez à les déposer à l'Éco-site du Plessis-Bouchard

Syndicat Émeraude - Éco-site

12 rue Marcel Dassault

Parc d'activité des Colonnes

95130 Le Plessis-Bouchard

01 34 11 92 92

Heures d'ouverture jusqu'au 31 mars 2010

Tous les jours de 10 h à 18 h, sauf les mardis et
jeudis de 14 h à 18 h.

www.syndicat-emmaude.com

contact@syndicat-emmaude.com



Permanences



à la Maison de la Justice et du Droit de la Vallée de Montmorency

60 rue de Stalingrad - Ermont.

Tél. : 01 34 44 03 90

Fax : 01 34 44 03 99

Horaires d'ouverture :

9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h

du lundi au vendredi

Toutes les permanences sont sur rendez-vous.

Avocats du Barreau de Pontoise :

les mardis de 10 h à 12 h

et les mercredis de 17 h à 19 h.

Juriste pour le Droit et l'Aide aux Victimes :

les mardis de 14 h à 17 h et jeudis de 9 h à 12 h 30.

Psychologue d'aide aux victimes (CIDAV) :

les mardis de 14 h à 17 h.

Notaire :

le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14 h à 17 h.

Délégué du médiateur de la République :

les vendredis de 9 h à 12 h (litiges entre
particuliers et administration).

Psychologue :

les mercredis de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à
19 h et les vendredis de 9 h à 12 h 30.

Conciliateur de justice :

un mardi sur deux de 14 h à 17 h.

Médiatrice relations familiales :

les mercredis et jeudis de 9 h à 12 h.

TRI

Écran à déposer à la déchetterie

Chaque année en France, plus de 5 millions de téléviseurs arrivent en fin de vie. Aujourd'hui, la majorité du gisement est constituée d'écrans cathodiques. Hélas, sur ce gisement, seulement un écran sur deux est aujourd'hui recyclé. Depuis le 15 novembre 2006, tous les Déchets d'Équipements Électroniques et Électriques (ou DEEE) doivent pourtant être recyclés.

Afin de limiter la dispersion des polluants, contenus dans les écrans (mercure, plomb, terres rares), et d'optimiser la valorisation et le recyclage des déchets, le

Syndicat Émeraude ne collectera plus les écrans avec les encombrants à partir du 1^{er} mars prochain.

Ils devront obligatoirement être déposés dans une filière appropriée. Où déposer son écran alors ? Deux solutions s'offrent à vous :

• **la reprise « 1 pour 1 » est à privilégier.** Lors de l'achat d'un appareil neuf, le distributeur a l'obligation de reprendre votre appareil usagé. C'est le principe du « 1 pour 1 ». Les DEEE collectés seront ensuite dirigés vers des filières de recyclage ;

• **l'apport sur l'Éco-site :** c'est un apport volontaire en déchetterie sur l'Éco-site du Plessis-Bouchard. Les DEEE seront repris par un éco-organisme pour être recyclés.

Pour les autres DEEE, la reprise "1 pour 1" ou l'apport en déchetterie doivent être privilégiés pour préserver l'environnement.

AU FIL DES JOURS

La rubrique Ermont au fil des jours recense la liste des nouveau-nés ermontois*, des jeunes mariés et des personnes décédées.

Afin de respecter la vie privée de chacun, la publication de l'ensemble de ces événements ne paraît dans cette rubrique qu'après autorisation des personnes concernées.

*Les enfants nés à Ermont dont les parents résident dans une autre commune ne sont pas répertoriés.

Naissances

Octobre

- Le 18 : Mohamed Ouamar.
- Le 20 : Adèle Le Bout de Château-Thierry de Beau-manoir.

- Le 22 : Héloïse Herré.
- Le 27 : Florian Gaillard - - Leblanc.
- Le 28 : Hâtson Michaud.
- Le 29 : Mylène Piédoue.

Novembre

- Le 04 : Sakina Aoudia.
- Le 09 : Siriya De Sojanar ; Amaury Dubeillon ; Laurine Mathieu.
- Le 11 : Lény Brocaïl.
- Le 12 : Amaury Georget - - Pons ; Kenzo Picot - - Perraud.
- Le 17 : Yanis Pierrot.
- Le 18 : Laura Coune.
- Le 22 : Axel Carnet.
- Le 26 : Elian Amarirh.
- Le 28 : Jean-David Di Monte.

Mariages

Novembre

- Le 07 : Ahmed Allaoui et Laëtitia Blanc.
- Le 21 : Rémy Ebada et Aminata Koné.

Décès

Octobre

- Le 11 : Jacqueline Amiard (86 ans).
- Le 12 : Elisabeth Gherca (94 ans).
- Le 16 : Pierre Besland (81 ans).
- Le 19 : Jean-Claude Ascoët-Cuet (68 ans).
- Le 28 : Catherine Arambel, veuve Lamorère (76 ans).
- Le 30 : Georges Rigault (87 ans).

Novembre

- Le 02 : Pierre Blin (71 ans).
- Le 08 : Jean-Paul Courmarcel (49 ans).
- Le 13 : Suzanne Joly épouse Mouriot (87 ans).

LA TRIBUNE de l'opposition

ZAC Ermont Eaubonne : sans ménagement pour les riverains

Aménager une zone d'aménagement concerté n'est pas une mince affaire et certaines nuisances sont inévitables. Patience aujourd'hui, demain sera plus beau...

Pourtant, si vous avez assisté aux diverses réunions publiques qui ont eu lieu avec l'aménageur depuis deux ans, il ne vous a pas échappé qu'un certain nombre de promesses avaient été faites par Monsieur Portelli pour limiter ces désagréments. On avait notamment assuré que les commerces de proximité essentiels seraient maintenus pendant la durée des travaux. Déjà les riverains avaient découvert que deux agences bancaires fermaient sans préavis. Depuis le 13 novembre, c'est le Franprix qui a fermé ses portes, laissant ainsi les habitants de la ZAC orphelins de leur commerce.

Force est de constater que les promesses annoncées sans garanties suffisantes n'ont pu être tenues. Garanties qui auraient pu être doublées d'un engagement de l'aménageur lui-même.

Alors certes, certaines mesures ont été prises comme la gratuité des transports vers certains magasins ou l'augmentation de la surface du dernier commerce alimentaire, mais de nombreuses questions demeurent en suspens : la pharmacie ne semble pas s'installer dans la gare, différents commerces continuent à fermer, les habitants sont de moins en moins tenus au courant... La dernière réunion publique a même été annulée du fait de l'agenda de M. Portelli et du manque d'information venant de l'aménageur Nexity.

La précédente réunion publique sur la ZAC avait été l'occasion d'évoquer les impacts du chantier sur l'hygiène et la sécurité du quartier. Pour toute réponse, Monsieur Portelli avait refusé l'installation de toilettes publiques pour éviter qu'elles soient « squattées par les toxicos » [sic]. Quant aux questions sur la sécurité des travaux, elles ne semblent pas être entendues par la municipalité.

Ces manquements nous laissent présager une période de transition très difficile pour les habitants du quartier Ermont-Eaubonne. Nous espérons que M. le Maire prendra de nouvelles mesures et fera enfin pression sur l'aménageur.

Nous profitons de cet article pour vous présenter tous nos vœux de bonheur et de réussite pour cette année 2010. En espérant que localement, celle-ci débute avec le respect des engagements de la municipalité. C'était déjà notre souhait l'année dernière...

Les élus du groupe Générations Ermont

Mathias TROGRIC,
Christophe RODRIGUES,
Estelle LÉ,
Talal KHIYACHI,
Marine GILBERT,
Alain FABRE

www.generations-ermont.fr
contact@generations-ermont.fr



CLINIQUE CLAUDE BERNARD

9 avenue Louis Armand
95120 ERMONT
01 30 72 33 33

CHIRURGIE

MATERNITE

MEDECINE

ENDOSCOPIE

CENTRE HEMODIALYSE

KINESITHERAPIE REEDUCATION
01-30-72-33-33

LABORATOIRE D'ANALYSES
MEDICALES 01-30-72-35-30

RADIOLOGIE / SCANNER
01-30-72-33-30

URGENCES 24h/24 : 01-30-72-35-17



A 200 mètres de la Gare RER Ermont/Eaubonne
www.clinique-claude-bernard.fr



GAZ SERVICE RAPIDE



Depuis plus de 20 ans

PLOMBERIE - CHAUFFAGE ÉNERGIES RENOUVELABLES

s.a.v

OUVERT
EN AOÛT

CHAFFOTEAUX,
DE DIETRICH,
ELM LEBLANC,
FRISQUET,
SAUNIER ET DUVAL...

DEVIS
GRATUIT



Vente, installation, dépannage, ramonage,
désembouage...

Contrat d'entretien 94 € TTC
Chaudière gaz

01 39 59 26 04

Fax : 01 39 59 67 04

23, rue de Montmorency
95600 Eaubonne

www.gazservicerapide.com



Centre commercial



Avenue Georges Pompidou 95120 Ermont
Tél : 01.30.72.68.00 S.A.V LIGNE DIRECTE / 01.30.72.68.09

Ouvert du Lundi au Samedi de : 8h30 à 21h



Devenez
un client privilégié !

**Doublez
Vos points le Mardi**

-10% le Jeudi

Sur les produits cora, Kido,
Patrimoine gourmand, Verciel,
Influx, Doméos, Optimalp et
la bijouterie carré d'or.



cora et moi, la confiance est là cora.fr/ermont



Votre partenaire
pour la ville

www.groupe-tfn.com

- Télésurveillance & Télégestion
- Signalisation tricolore et éclairage public
- Dépannages, entretien et rénovation des installations électriques
- Courants forts & courants faibles

24h/24 365j/an

Intervention dans l'heure pour nos clients en cas d'urgence
suite à un accident ou à une panne importante

Siège social - 21 rue de la Marlière - 95200 SARCELLES - tél. 01 39 90 34 12 fax. 01 34 19 94 13



PAUL * Y PRÊT-À-PORTER

Accessoires - Rayon cuir - Rayon cérémonie
Grande taille - Sport - Ville - Habillé

FEMME

Sym
Betty Barclay
Eva Kayan
Pause Café
Vera Mont
Gil Bret



HOMME

Bruno St Hilaire
Pierre Cardin
Ted Lapidus
Louis Féraud
Burlington
Oxford

Centre Commercial - 95120 ERMONT

Tél. : 01 34 15 27 50 - Site internet : www.paul-y.com

Marche en forêt

Tous les lundis et mercredis à 9 h avec le club « Le Bel Âge »
Tous les lundis à 14 h avec le Club des retraités « Tambour Battant »

Mardi 5

14 h : conférence La saga des rois mages. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Mercredi 6

10 h 30 : contes russes accompagnés à la harpe pour les 3-5 ans par Christine Huvier de l'association *Dans tous les sens*. Médiathèque municipale André Malraux
18 h & 20 h 45 : Le concert. Cinéma Pierre Fresnay

Vendredi 8

20 h 30 : théâtre avec Le jour de l'italienne au théâtre Pierre Fresnay. Ermont-sur-Scènes

Samedi 9 et dimanche 10

Stage de diction et respiration au théâtre de l'Aventure. Action Culturelle

Du 12 au 15

Ramassage des encombrants selon secteur. Syndicat Émeraude

Mardi 12

14 h : assemblée générale. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »
14 h 30 : thé dansant des seniors à l'espace Yvonne Printemps du théâtre Pierre Fresnay. CCAS
16 h : vœux de M. le Maire aux Seniors de la résidence Les Primevères. CCAS
17 h 30 : vœux de M. le Maire aux Seniors de la résidence Jeanne d'Arc. CCAS

Mercredi 13



14 h 30 : théâtre et marionnettes dès 5 ans avec *Toutes les souris rongent le mur* au théâtre de l'Aventure. Ermont-sur-Scènes
18 h & 20 h 45 : La nana en VO. Cinéma Pierre Fresnay

Jeudi 14

9 h - 12 h : permanence Ami Services. CCAS
18 h 30 : conférence Art moderne et contemporain sur les artistes femmes dans le cadre des *Visages de l'Art* au théâtre Pierre Fresnay. Action Culturelle

Vendredi 15

Visite-conférence au musée Gustave Moreau. Uniquement sur inscription. Action Culturelle
19 h : galette des rois du conseil de quartier Passerelles-Carreaux-Commanderie en partenariat avec le centre socio-culturel François Rude. Service municipal de la Politique de la Ville

Samedi 16

15 h 30 : vœux de M. le Maire aux seniors de la résidence Les Primevères. CCAS
17 h : théâtre et marionnettes dès 5 ans avec *Toutes les souris rongent le mur* au théâtre de l'Aventure. Ermont-sur-Scènes

Dimanche 17

16 h : théâtre avec Petits boulots pour vieux clowns au théâtre de l'Aventure. Ermont-sur-Scènes

Lundi 18

14 h : conférence sur l'art de Byzance dans le cadre des *Visages de l'Art* au théâtre Pierre Fresnay. Action Culturelle

Mardi 19

13 h : visite des coulisses du Théâtre de l'Athénée-Louis Juvet. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Mercredi 20

9 h 30 : contes pour les 6 ans et plus par Axelle Berthod de l'association *Conte Leu*. Bibliothèque annexe Les Passerelles
14 h 30 : ciné-jeunesse avec *Max et les Maximonstres*. Cinéma Pierre Fresnay



18 h & 20 h 45 : Rapt. Cinéma Pierre Fresnay

Jeudi 21

18 h 30 : conférence trAnspoRT CONTEMPORAIN sur Madrid à la médiathèque André Malraux. Action Culturelle

COMPLET

Vendredi 22

Visite-conférence au Grand Palais pour l'exposition *De Byzance à Istanbul*. Uniquement sur inscription. Action Culturelle
20 h 30 : soirée cabaret au théâtre de l'Aventure. Ermont-sur-Scènes

Samedi 23

14 h : projection du film L'Imam et le Pasteur au Club des Espérances suivie d'un échange-débat autour du thème *Entre voisins, vivons la rencontre !* AVA
15 h : première session des Ateliers 21 à la médiathèque A. Malraux. Service municipal du Développement Durable
20 h 30 : soirée cabaret au théâtre de l'Aventure. Ermont-sur-Scènes

Dimanche 24

COMPLET

16 h : théâtre avec Les rustres au théâtre Pierre Fresnay. Ermont-sur-Scènes

Lundi 25

14 h : conférence sur l'art byzantin à Constantinople dans le cadre des *Visages de l'Art* au théâtre Pierre Fresnay. Action Culturelle

Mardi 26

14 h : conférence Louis Augustin Bosc. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Mercredi 27

18 h & 20 h 45 : Vincere en V.O. Cinéma Pierre Fresnay

Jeudi 28

19 h : conférence Petite enfance et spectacle vivant au foyer du théâtre Pierre Fresnay. Ermont-sur-Scènes

Vendredi 29

20 h 30 : cirque chorégraphié dès 7 ans avec *Marie-Louise* au théâtre Pierre Fresnay. Ermont-sur-Scènes

Samedi 30

8 h 30 - 12 h et 14 h - 19 h : Bourse aux vêtements. Retrait des étiquettes de la bourse aux vêtements - salle n°3. Association Générales des Familles.
15 h : première session des Ateliers 21 à la médiathèque A. Malraux. Service municipal du Développement Durable
20 h 30 : théâtre avec J'ai le cœur plein de feuilles mortes à la chapelle de Cernay. Ermont-sur-Scènes

COMPLET

Associations

- > Association Générale de Familles 01 39 59 00 65
- > AVA 01 34 12 02 86
- > Ami Services 01 39 59 22 33
- > Club des retraités « Tambour Battant » 01 34 15 40 72
- > Club féminin « Pénélopes d'aujourd'hui » 01 34 15 35 27
- > Club « Le Bel Âge » 01 34 15 71 45
- > Groupe pédestre de la MJC 01 34 13 76 65
- > Maison des Jeunes et de la Culture 01 34 15 73 31
- > Retraite Sportive du Paris 01 39 60 67 63

Services municipaux

- > Action Culturelle 01 30 72 37 11
- > Action Éducative 01 30 72 38 32
- > Bibliothèque Les Passerelles 01 34 14 97 32
- > Centre socio-culturel des Chênes 01 34 14 32 65
- > Centre socio-culturel François Rude - Espace Rebuffat 01 34 44 24 60
- > Communication, Information, Documentation & Archives 01 30 72 38 27
- > Conservatoire Jacques Juteau 01 34 15 51 14
- > Développement durable 01 30 72 38 52
- > École de théâtre 01 30 72 52 94
- > Ermont-sur-Scènes (théâtres Pierre Fresnay et de l'Aventure) 01 34 44 03 80
- > État civil/Élections 01 30 72 38 38
- > Jeunesse 01 34 44 10 30
- Point Cyb 01 34 44 10 35
- Espace Loisirs Jeunes 01 34 44 10 36
- Point Information Jeunesse 01 34 44 27 30
- CMEJ 01 34 44 10 33
- > Médiathèque André Malraux 01 34 44 19 99
- > Petite Enfance et Prévention Santé 01 30 72 37 95
- > PLU 01 30 72 37 18
- > Police municipale intercommunale 01 30 72 94 60
- > Politique de la Ville et de la Vie de Quartier 01 30 72 38 21
- > Relations Publiques 01 30 72 38 28
- > Services Techniques municipaux 01 30 72 31 90
- > Sports 01 34 44 10 30
- > Urbanisme 01 30 72 38 53

Établissements publics

- > Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) 01 30 72 38 50
- > Communauté d'agglomération Val-et-Forêt 01 34 44 82 00
- > Syndicat Émeraude 01 34 11 92 92